EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR:

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. **24 h sur 24 :** 1-800-561-8273

789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario NOL 1G5 Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (à frais virés)

Nom du produit: LIBERATE®

Nom chimique : Lécithine, ester méthylique d'acides gras et alcool éthoxylé

Famille chimique : Mélange de surfactant

PCP REG. NO.: 29491

N° FS: 29491-12-LPI Révisions à la FS: Les sections 1 et 4 Date de publication: 09/13/12 Remplace: 06/01/10

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – Nocif si absorbé par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou avec les vêtements. Porter des gants résistants contre les agents chimiques.

Ce produit est un liquide brun ayant une odeur fade.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiques	Pourcentage selon le poids	N° de CAS	VLE (unités)
Lécithine, ester méthylique d'acides gr	as et 100,00	Mélange	non établies
alcool éthoxylé		34398-01-1	non établies

4. PREMIERS SOINS

Yeux : Rincer les yeux à l'eau pendant 15 minutes, puis obtenir des soins médicaux.

Peau: Retirer les vêtements contaminés. Laver avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe.

Ingestion : Appeler un médecin immédiatement. Boire deux (2) verres d'eau. Faire vomir.

Inhalation: Transporter la personne à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (méthode): >212°F/>100°C (TCC)

Limites d'inflammabilité (LII et LSI) : Non établies

Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO₂), produit chimique sec ou eau pulvérisée.

Produits de combustion dangereux : Aucun connu.

Techniques spéciales en cas d'incendie : Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet. **Risques particuliers d'incendie et d'explosion :** Endiguer la zone touchée pour contenir les eaux de ruissellement et prévenir la contamination des

sources d'approvisionnement en eau.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements :

Porter un équipement de protection personnelle approprié (voir section 8) quand on s'occupe d'un déversement. Arrêter la fuite à la source s'il est sécuritaire de le faire. Endiguer et contenir le déversement. Absorber le résidu avec un absorbant tel que l'argile, le sable ou un autre absorbant qui convient et en disposer d'une façon appropriée. Rincer la zone de déversement avec de l'eau pour enlever toute trace de résidu. Contenir les eaux de rinçage du résidu et en disposer d'une façon appropriée. Placer dans un contenant pour élimination appropriée. Consulter les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

ATTENTION: Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Porter des gants imperméables lors de la manipulation du produit. Se laver les mains avant de manger, de boire, de

mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Utiliser avec une ventilation appropriée.

Entreposage: Entreposer dans un endroit frais et sec. Entreposer dans son contenant d'origine seulement. Tenir hermétiquement

fermé. Ne pas réutiliser le contenant vide. Le produit épaissira sous des températures froides. Réchauffer le produit avant de l'utiliser. Garder hors de la portée des enfants. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation

humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

Solubilité: Émulsionne

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Mesure d'ingénierie : Travailler dans un endroit bien ventilé. Une ventilation par aspiration à la source peut être requise si vous travaillez dans

des espaces confinés.

Protection respiratoire: Porter un respirateur NIOSH approuvé contre les pesticides si nécessaire.

Protection des yeux : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.

Protection de la peau : Porter une chemise à manches longues, des pantalons, des chaussures et des chaussettes. Porter des gants

imperméables en caoutchouc ou résistant aux produits chimiques.

Pour le produit Non établies Non établies

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur : Ce produit est un liquide brun ayant une légère odeur.

Poids spécifique (eau = 1): 0,98 g/ml Masse volumétrique apparente : 8,17 livres/gallon pH: 6,8 (solution 1 %)

Tension de vapeur (mm): Non établie Point d'ébullition: Non établi

Pourcentage de volatilité (par volume) : Non établi Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) : Non établi

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre.

Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du

produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable

Conditions à éviter : Non connues Incompatibilité : Aucune connue.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone provenant de la combustion.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rat) : >5000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : >2000 mg/kg

Irritation des yeux (lapin) : N'est pas un irritant Irritation cutanée (lapin) : Irritant modéré

Inhalation CL₅₀ (rate): Non établie Sensibilisation cutanée (cobaye): N'est pas un sensibilisant

Potentiel carcinogène: Rien d'inscrit comme étant un carcinogène dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique aiguë :

Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de nettoyage de l'équipement.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Contenant à remplissages multiples : pour en disposer, le contenant peut être retourné au point de vente (détaillant/distributeur). Il doit être rempli de nouveau uniquement par le détaillant/distributeur avec le même produit. Le contenant est recyclable et il faut en disposer dans un site de collecte de contenants. Communiquer avec le détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant : rincer trois fois ou rincer à pression le contenant vide et ajouter le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans la région, disposer du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments et la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description DOT/TDM: NON RÉGLEMENTÉE

Classification fret transporté par voie de surface É.-U.: ADHÉSIFS, ADJUVANTS, ARMATURES OU COLLANTS (NMFC 4610; CLASSE: 60)

Consulter la réglementation appropriée de l'OACI/IATA pour obtenir les exigences relatives au transport aérien et maritime.

	,		
15	REGL	ΝΤΛΤ	

15. RÉGLEMENTATION						
Classement des dangers selon la NF	PA 6				HN	MIS
	1 0 0	Santé Inflammabilité Instabilité	0 1 2 3 4	Moindre Légère Modérée Élevée Grave	1 0 0 G	Santé Inflammabilité Réactivité ÉPI
Classement des dangers/signalemen Catégorie de danger SARA III	lmı	nRA médiat <u>O</u> féré <u>N</u>		Feu <u>N</u> Réactif	N_	Relâchement soudain de la pression N

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA: Non inscrit

SARA, Titre III, section 313: Non inscrit Inscription au registre RCRA: Non inscrit Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

SIMDUT [Canada] : Les produits antiparasitaires ne sont pas visés par le SIMDUT. Classifié D2B.

16. AUTRES INFORMATION

Statut de la FS: Les sections 1 et 4 révisées

Préparé par : Services des marques et affaires réglementaires

Révisé par : Santé écologiques et Sécurité

Liberate[®] est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

Limitation de responsabilité: Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADAS, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.